

Le dragon et le léopard : un regard sur les relations sino-congolaises

Michel Luntumbue¹

La poussée des intérêts chinois en République démocratique du Congo fait l'objet de controverses, en raison de l'ampleur des investissements engagés, d'une coopération sans conditionnalités politiques, mais aussi de l'importance croissante d'une diaspora chinoise dans le petit commerce local. Entre enchantement et défiance, il est d'autres lectures possibles. Le défi pour les Congolais est de rebâtir un véritable État.

Au sein du grand public, comme parmi les analystes, deux thèses s'opposent. La première – optimiste – voit dans la présence chinoise une alternative, une opportunité de rupture avec une décennie de déclin et de marginalisation du pays dans un contexte international marqué par la crise et le désinvestissement des bailleurs traditionnels. La seconde – sceptique, voire alarmiste – pointe l'asymétrie des rapports sino-congolais, les risques de pérennisation d'une logique prédatrice et même l'amorce d'un nouveau cycle d'exploitation.

L'emprise du dragon

« Les gens de Dubaï, les Indiens et les Chinois ne nous disent pas que nous ne sommes pas entrés dans l'Histoire. Ils commercent avec nous » (Zinsou, *Le Monde*, 30 septembre 2007). La signature, en septembre 2007, d'un accord bilatéral d'investissement entre le gouvernement congolais et un consortium d'entreprises

1. Politologue, administrateur de l'association Rencontre des continents.

d'État chinoises, restera une étape emblématique des nouvelles relations sino-africaines et du repositionnement de l'Afrique sur l'échiquier économique mondial. Cet accord – le plus important jamais conclu à cette date entre la Chine et un pays africain – concerne la construction d'infrastructures (près de 10 000 km de routes et de voies ferrées, deux barrages, des hôpitaux, logements et écoles à travers le pays) estimées à 6,5 milliards de dollars, ainsi qu'un prêt de 2 milliards de dollars pour la modernisation d'infrastructures minières.

Le montage financier de l'accord prévoit le préfinancement par la China Exim Bank (China's Export and Import Bank) des travaux confiés aux entreprises de construction chinoises. Le remboursement se fera à travers la commercialisation des minerais (cuivre, cobalt et or). Une coentreprise, la Sicominex (Sino-congolaise des mines) a été créée à cet effet. L'attention considérable portée à cet accord par l'opposition congolaise, la société civile, les médias tant nationaux qu'internationaux, les organisations internationales – le FMI en tête – en a fait le point de cristallisation de toutes les représentations et mythes touchant aux enjeux de la politique africaine de la Chine².

Sans revenir sur tout l'argumentaire de cette controverse congolaise qui a finalement débouché sur un réaménagement de l'accord en septembre 2009³, il est instructif de s'attarder sur les représentations véhiculées autour de la présence chinoise en République démocratique du Congo (RDC) afin de la replacer dans une perspective plus large. Il n'existe pas, à notre connaissance, d'étude globale sur la perception de la présence chinoise par les Congolais. Mais d'une manière empirique, on peut distinguer une ligne de partage

2. Pour une analyse détaillée des enjeux et de la controverse suscitée par cet accord, lire notamment : *Les enjeux de la convention minière RDC-Chine*, Kinshasa, CEPAS, mars 2010. Mais aussi le dernier rapport de Global Witness : *La Chine et le Congo : des amis dans le besoin*, mars 2011.

3. Les bailleurs et partenaires occidentaux s'inquiétaient du risque de réendettement lié à cet accord sino-congolais, alors que la RDC était fortement endettée (12 milliards de dollars en 2008). Le contrat stipulait que la dette serait garantie par l'État. Or, la RDC voulait bénéficier de la stratégie de réduction de la dette du FMI. L'abandon de la garantie d'État a permis de trouver un arrangement. La dette de la RDC a finalement été annulée en 2010. C'est sur base des discussions entre la RDC, le Consortium des entreprises chinoises et le FMI que le projet de financement est passé de 9 milliards de dollars à 6 milliards, dont 3 milliards pour le projet d'exploitation minière et 3 milliards pour le projet des infrastructures.

entre les milieux favorables à l'opposition congolaise et les acteurs proches de la majorité gouvernementale.

La perception de la présence chinoise en RDC est en théorie plus favorable parmi les partisans de la majorité présidentielle. La stratégie du mandat du président Kabila reposant sur le thème de la réalisation des cinq chantiers. À savoir : les infrastructures, la santé, l'éducation, l'eau et l'électricité, le logement et l'emploi. Les investissements actuels et futurs par les Chinois sont cruciaux pour la présidence congolaise qui voudrait montrer des résultats concrets lors des prochaines échéances électorales.

La coopération sino-congolaise est donc un enjeu politique sensible. Un interlocuteur de la société civile congolaise y voit une des raisons de la rareté d'études locales sur l'impact futur des contrats sino-congolais et de l'absence – voire la faiblesse – d'un travail de veille politique sur ce thème au sein des organisations de la société civile : « *Les organisations de la société civile manquent en général de moyens pour mener des enquêtes approfondies sur le terrain, ainsi qu'un travail de suivi continu sur ces thèmes. Peu de bailleurs mobilisent des fonds pour ces thèmes. Cette thématique reste par ailleurs sensible car elle touche à l'argument principal de la majorité sortante pour le bilan de cette législature 2006-2011⁴.* »

Les milieux proches de l'opposition congolaise sont par principe plus circonspects sur le thème des cinq chantiers, que l'impatience populaire avait d'ailleurs rebaptisé « *les cinq chansons* ». Toutefois, une partie des intellectuels proches de l'opposition reste bienveillante à l'égard du rôle moteur que la Chine pourrait jouer dans la reconstruction du Congo. Une adhésion motivée aussi par la défiance vis-à-vis de l'Occident, coupable de complicité avec l'autocratie mobutiste, puis avec les pays voisins utilisés comme intermédiaires dans le pillage des ressources du Congo au cours des guerres sous-régionales de 1996 à 2003 : « *L'étranger qui vous roule dans la farine en vous rétribuant un peu, est préférable à l'ami qui vous dépouille et vous tue⁵* », estime un journaliste congolais, actif dans l'un des plus grands journaux de Kinshasa.

4. Danny Singoma, secrétaire permanent du Forum social congolais.

5. Entretien avec Freddy Mulumba, mars 2011 : « *À l'inverse des puissances occidentales qui ont exploité jusqu'ici les ressources du Congo, la Chine ne recourt pas à la force et à la duperie, elle a choisi la voie de la négociation commerciale, et l'achat de nos ressources à un prix raisonnable, dans le cadre d'une approche différente de la coopération.* »

On doit cependant souligner l'opacité qui entoure encore les termes du mégacontrat sino-congolais – pierre angulaire de la stratégie chinoise en RDC –, mais dont la teneur n'a pas été rendue publique dans son intégralité. L'opposition congolaise avait en son temps soulevé la crainte d'un bradage des ressources naturelles du Congo. Aucune explication satisfaisante n'ayant été fournie par les deux parties, congolaise et chinoise, sur le mode de tarification dont les minerais devraient faire l'objet.

Par ailleurs, il existe peu de données fiables sur l'effectif des ressortissants chinois en RDC. Selon certaines sources, ils seraient entre 10 000 et 50 000 (Master Monde chinois des affaires, 2010-2011). Les migrants chinois se concentrent principalement dans deux régions : la capitale, Kinshasa, et la province du Katanga. Selon des sources chinoises, en 2008, il y avait environ 1 000 Chinois travaillant dans la capitale, la plupart comme commerçants et 5 000 au Katanga, principalement dans le secteur minier (Jansson, 2010). Les ressortissants chinois se répartissant en trois catégories :

- Les militaires de la mission de paix des Nations unies. 218 soldats de la paix basés dans la ville de Bukavu, à l'est du Congo, et qui sont le plus souvent impliqués dans les travaux de réhabilitation des routes.
- Les cadres et ouvriers qui viennent avec les grandes entreprises et qui sont impliqués dans les projets de coopération. Regroupés et encadrés par une firme, ils présentent des contrats de deux à trois ans. Le bureau économique de l'ambassade chinoise est en contact avec eux. Du fait des salaires souvent dérisoires, certains développent une activité commerciale propre en parallèle.
- La dernière catégorie de Chinois est celle des personnes qui viennent à titre tout à fait individuel. Ils s'inscrivent dans une tradition de migrations séculaires de par le monde.

Bien que leur poids démographique reste dérisoire à l'échelle de la RDC, la présence croissante des ressortissants chinois et la concurrence avec les Congolais sur le terrain du petit commerce et dans le secteur informel, alimentent des griefs au sein des couches sociales modestes de Kinshasa et de Lubumbashi. Quelques enquêtes ponctuelles et rapports qui documentent notamment la situation au sein d'entreprises privées chinoises dans les zones d'exploitation minière au Katanga, témoignent du développement

progressif d'un certain sentiment de défiance à l'égard des ressortissants chinois (Vircoulon, 2010 ; Malemba N'Sakila, 2008).

En octobre 2008, lors de la chute du cours du cuivre, quarante petites entreprises chinoises d'exploitation minière, sur les 75 répertoriées, ont cessé brutalement leurs activités. Les chefs d'entreprise ont fui le pays en laissant leurs travailleurs congolais sans salaire et sans indemnités. L'analyse de ce versant des relations sino-congolaises reste un champ d'investigation à peine amorcé. Mais les quelques incidents rapportés témoignent d'un risque de décalage entre la vision officielle d'une coopération sino-congolaise harmonieuse et les impatiences de certaines couches sociales populaires qui attendent les retombées socio-économiques concrètes. Impatiences qui alimentent chez certains le fantasme d'une emprise généralisée des intérêts chinois sur l'économie nationale⁶.

Les liens entre la Chine et la RDC remontent aux années 1960 et n'ont cessé de prendre de l'ampleur, à l'exception d'un ralentissement durant la période de déclin de l'État congolais au début des années 1990. Une coopération technique discrète s'était déjà concrétisée, au cours des années 1970, par la livraison d'une série d'ouvrages dont la construction de bâtiments symboliques de Kinshasa, comme le stade et le parlement. Les relations ont pris un nouvel essor avec la transition politique de 2003 à 2006.

Mais la coopération actuelle est de nature différente, par sa politique d'investissements massifs (un contrat de 6 milliards), couplée à une stratégie de sécurisation des besoins chinois en matières premières. Cette politique de construction d'infrastructures mobilise aussi une main-d'œuvre et des intrants chinois, en échange de contrats miniers à long terme. Elle s'apparente, selon certains analystes, à un scénario d'hégémonie amorcé par la Chine sur l'ensemble du continent africain (Mbaye, 2010 ; Borzini, 2010 ; French, 2010).

6. Les travailleurs congolais de certaines entreprises minières chinoises ont accusé leur gouvernement d'avoir vendu le pays aux investisseurs chinois. Rapport sur les conditions de travail dans les entreprises privées chinoises de la province du Katanga en République démocratique du Congo, enquête conduite en 2008 par Rights and Accountability in Development (RAID) : www.raid-uk.org.

La peau du léopard

« L'autorité comme la peau du léopard est pleine de trous »

Une thèse récurrente traverse de nombreuses analyses et propos journalistiques consacrés aux relations sino-africaines. C'est la thèse de la duplicité chinoise se jouant de la naïveté ou de la cupidité de dirigeants irresponsables, et de la faiblesse des États mono-exportateurs d'Afrique. À ce jeu, la peau du léopard serait déjà vendue. Et le continent africain serait réduit à un simple exutoire passif face aux appétits insatiables du dragon chinois. Il s'agirait pour la Chine, de « *s'approvisionner en pétrole et autres produits de base sans bourse délier, en échange d'infrastructures qu'elle charge ses propres compagnies de réaliser. D'où l'importation de sa propre main-d'œuvre et une véritable politique d'invasion – il y a plus de Chinois en Afrique depuis dix ans qu'il n'y a eu d'Occidentaux en sept siècles*⁷ ».

Un fatalisme de principe semble donc condamner le continent africain au rôle de réservoir de matières premières, et de déversoir de produits manufacturés chinois, avec le risque d'une nouvelle spécialisation des pays africains dans l'exportation des ressources primaires. Cette hypothèse appelle quelques réserves et nuances, tant elle renoue avec les réflexes « afro-pessimistes » d'antan qui souvent dépossèdent les sociétés africaines de toute conscience historique et de toute volonté collective.

Que les relations sino-africaines, restent dans l'ensemble asymétriques et déséquilibrées dans de nombreux pays, on doit le concéder⁸. On doit également garder à l'esprit les disparités structurelles entre les régions et l'extrême diversité des réalités africaines. Le Burundi, n'est pas l'Afrique du Sud, la RDC n'est pas le Nigeria. En partant du constat d'une interdépendance asymétrique entre la RDC et la Chine, peut-on imaginer un parcours plus heureux que les relations de domination annoncées ? Au-delà des intentions of-

7. Sanou Mbaye (2010), mais le même auteur tempère dans un autre propos publié dans l'édition du *Guardian* du 7 février 2011 : *Africa will not put up with a colonialist China: A strategy of striking deals with corrupt leaders and seizing control of African industries will ultimately backfire*, qui condamne à l'échec toute tentative de domination de l'Afrique.

8. Dans sa *Géopolitique de l'Afrique* (2006), Philippe Hugon souligne combien la politique africaine de la Chine sert aussi ses propres objectifs stratégiques : faire face au bloc États-Unis-Japon, bloquer les ambitions japonaises d'accéder au rang de membre permanent du Conseil de sécurité, limiter l'influence des États-Unis sur le continent africain, isoler Taïwan.

ficielles proclamées, la RDC dispose-t-elle d'atouts pour forger un partenariat « gagnant-gagnant », suivant le principe énoncé par la conférence ministérielle sino-africaine de Pékin en 2000 ? Divers facteurs permettent théoriquement de l'espérer.

Une convergence d'intérêts

Les relations sino-congolaises s'inscrivent dans un contexte global de mutations géopolitiques marqué par le glissement de la richesse et de la puissance mondiale vers les pays du Sud et de l'Est (Hugon, 2010). Dans ce contexte, l'Afrique dispose désormais de sources alternatives en matière d'aide, de commerce et d'investissements. À la politique chinoise d'influence et d'expansion par le commerce, répondent les aspirations africaines à la diversification des partenariats : bâtir de nouvelles relations bilatérales pour élargir sa marge de négociation.

Comme observé lors de la controverse sur l'accord sino-congolais, le partenariat privilégié avec la Chine a aussi apporté à la RDC une nouvelle opportunité de valoriser ses ressources naturelles et faire valoir ses intérêts face à ses alliés historiques. Après des années de guerre et de déclin de l'État, la RDC se trouve dans un besoin urgent de routes et d'infrastructures pour sa reconstruction. L'État congolais, confronté aux difficultés de fonctionnement et au problème de gouvernance, se heurtait aux hésitations des pays occidentaux, réticents à financer le gouvernement après les élections de 2006. Les capitaux privés et publics chinois, à la recherche de marchés, représentaient un recours évident.

Le partenariat avec la Chine bénéficie d'un avantage compétitif sans comparaison : l'aide n'est pas assortie de conditions politiques, la Chine engage de gros volumes d'investissement (qui permettent de créer des infrastructures) et elle assure un déblocage de fonds rapide. Ce que soulignait notamment le président sénégalais Abdoulaye Wade lors du sommet UE-Chine de 2007 : « *Lorsque je veux construire une autoroute, il me faut cinq ans pour conclure avec la Banque mondiale. Avec la Chine, c'est réglé en quelques jours : je dis oui ou non, et je signe.* »

Toutefois, ces relations privilégiées ne sont pas exclusives, la Chine n'est pas la seule interlocutrice du Congo. Ses stratégies d'expansion doivent composer avec celles d'autres acteurs : les anciennes puissances européennes, désormais sur la défensive ou en retrait, et les nouvelles puissances émergentes, telles que le Brésil,

l'Inde, les pays du Golfe... dont les intérêts sont également présents en RDC.

Soft power

La Chine n'est pas une puissance « mondialisatrice » en mesure d'imposer ses normes, ses valeurs ou sa présence militaire (*ibid.*). Ses relations avec les pays africains ne datent que d'un demi-siècle. Elle a donc beaucoup à apprendre de l'histoire, des cultures et de la sociologie africaine. Le modèle chinois n'est pas transposable en RDC, et reste fragile du fait d'une tension réhibitoire entre l'option d'ouverture économique et le verrouillage de l'espace politique. L'intégrité territoriale de la Chine est préservée à un coût sécuritaire élevé qui repose notamment sur le recours à la répression dans les régions travaillées par des mouvements centrifuges (région ouïgoure du Xinjiang, Tibet).

Derrière l'apparente assurance chinoise se cacheraient aussi « *la peur d'un possible soulèvement politique et social. La peur surtout de ne pas réussir à faire muter son modèle, aujourd'hui basé sur l'exportation, et qui devra demain être tiré par la consommation intérieure et l'innovation* » (Briseau, 2011). Il est reproché aux Chinois de ne pas conditionner leurs investissements à la bonne gouvernance. Ce découplage entre les intérêts économiques et le souci des réformes politiques ne constitue pas fatalement un facteur de régression pour la RDC. Cet enjeu pourrait même constituer l'un des points d'appui du débat démocratique dans une société congolaise en pleine mutation.

Mêmes fragiles, la culture et les institutions démocratiques existent et progressent en RDC. La culture démocratique s'incarne notamment dans une société civile de plus en plus soucieuse de la redevabilité des acteurs politiques, et dans des institutions issues de processus électoraux. Le parlement congolais a su porter en son temps le débat sur les enjeux du contrat sino-congolais et formuler des recommandations. Sur ce terrain-là, la Chine a effectivement peu de leçons à dispenser. Par ailleurs, le moteur de l'évolution des sociétés africaines ne repose et ne peut être pensé exclusivement à partir des facteurs externes.

Des opportunités de diversification ?

En se positionnant comme un acquéreur massif de produits africains, la Chine a contribué à la hausse des prix des matières

premières sur le marché international, au profit de l'Afrique, favorisant l'amélioration des PIB et de la balance de paiement de certains pays.

D'une manière générale, on observe en effet, depuis le début de la décennie 2000, que l'intensification des échanges entre pays émergents et pays moins avancés disposant de ressources naturelles, a favorisé des effets de rattrapage en termes de taux de croissance par rapport aux pays industriels (Hugon, *op. cit.*). Ce qui libère en principe des ressources pour améliorer les conditions de vie et la solvabilité des pays...

Cependant, le risque existe que cette forte demande des produits de base désorganise les systèmes économiques africains, et conduise de nombreux pays à focaliser tous leurs efforts sur l'extraction des matières premières, en laissant la valeur ajoutée de la transformation en produits finis, aux acteurs extérieurs. En négligeant un secteur stratégique comme l'agriculture, ils ne manqueraient pas par ailleurs d'aggraver leur dépendance alimentaire.

Les investissements chinois en Afrique sont cependant plus diversifiés que la seule extraction des matières premières. Ils touchent notamment le secteur des technologies de la communication. Derrière la téléphonie mobile, se développe toute une économie de services qui renforce la tendance à l'insertion du continent. En 2010, la Chine a financé, pour un montant de 35 millions de dollars, l'interconnexion de la RDC au câble à fibre optique, de l'Océan atlantique à Muanda jusqu'à Kinshasa, dans le cadre de la modernisation du réseau des télécommunications en RDC⁹. Ainsi, contrairement à une opinion répandue, en 2008 par exemple, le secteur le plus concerné par les exportations chinoises vers l'Afrique n'était pas celui des textiles et produits de consommation bon marché, mais celui des biens d'équipement et machinerie (Bräutigam, 2010).

De même, en dépit de l'accent médiatique mis sur son volet « infrastructures contre minerais », le contrat sino-congolais ouvre un champ d'application plus large. Il vise également les domaines tels que la santé, l'agriculture et le commerce (*Entreprendre*, 2010).

9. L'aide au développement que la Chine accorde aux pays partenaires prend trois formes principales : le don pour les infrastructures, le prêt sans intérêt et le prêt préférentiel. Tous ces prêts à divers niveaux sont destinés à réaliser des projets précis définis dans le cadre bilatéral. À l'argument du risque de réendettement des pays bénéficiaires de ses aides, la Chine renvoie à sa politique de remise de dettes. Premier donateur financier du continent africain, la Chine a annulé en 2006 la dette de trente et un des pays africains les plus pauvres.

L'ambition est d'étendre la coopération à ces différents domaines. Mais la condition principale implique que les Congolais manifestent leur vision, leur désir à travers des projets concrets.

Avec plus de 80 millions d'hectares de terres cultivables dotées d'un bon potentiel de fertilité (FAO), l'agriculture est une priorité stratégique pour la RDC. Il existe des synergies et une interdépendance évidentes entre le secteur des infrastructures et l'agriculture en RDC : l'enjeu de la sécurité alimentaire du pays étant en partie lié à l'insuffisance des infrastructures. Mais la question est aussi celle de l'investissement et de l'innovation en vue d'une productivité plus conforme à ce potentiel agro-écologique congolais.

La Chine voudrait aussi exporter son modèle de développement agricole, en se positionnant en amont sur certaines filières, semences, riz hybride, recherche et développement, ou encore pour accompagner des travaux d'infrastructures rurales (hydraulique, routes...). Confronté à un potentiel cultivable limité sur son territoire, la Chine serait intéressée par l'acquisition de terres agricoles congolaises, comme elle l'a déjà fait dans d'autres pays africains. L'achat annoncé par la ZTE, fournisseur chinois en télécommunications, de 2,8 millions d'hectares en République démocratique du Congo pour y développer la plus grande exploitation mondiale d'huile de palme, n'est pas avéré (Bräutigam, 2010). Il semble qu'aucun plan d'investissement concret n'ait jamais été présenté et que les discussions n'aient jamais abouti. Les superficies proposées par la partie congolaise étant restées prudemment éloignées des ambitions affichées par la ZTE.

Une nouvelle vision de soi

« *L'orientation que la Chine donnera à sa présence en Afrique dépendra de ce que nous serons nous-mêmes dans la gestion de nos relations avec ce pays* » (Ka Mana, 2009). Pour ce philosophe congolais, l'enjeu majeur du partenariat avec la Chine touche également à l'imaginaire et à la représentation de soi. L'irruption de la Chine dans la trajectoire historique congolaise est l'opportunité de mener une réflexion collective sur soi et sur la place que la RDC pourrait occuper dans l'ordre mondial, à la lumière de l'expérience chinoise et de la coopération responsable à bâtir avec la Chine.

Il lui semble essentiel de marquer une rupture avec la « *posture permanente de maillon faible de la chaîne économique et politique planétaire* » (*ibid.*). Il ne s'agit pas de considérer la Chine comme la

réponse à tous les problèmes ou comme le nouveau sésame pour des lendemains qui chantent. Mais plutôt comme une question de fond à partir de laquelle dynamiser sa propre créativité et forger une nouvelle personnalité africaine. Rompre avec les formes de coopération de type néocolonial exige cependant que soient mis sur pied de véritables processus de transfert de technologies et d'impulsion d'un dynamisme scientifique et industriel local au bénéfice de la RDC.

D'une part, des partenariats d'entreprises avec les PME sino-congolaises permettraient de renforcer les capacités locales, tout en assurant le transfert de technologies. Par ailleurs, une plus grande part, sinon la totalité, des matériaux de construction utilisés pour la réalisation des infrastructures prévues dans les contrats devraient provenir des économies africaines, afin de stimuler les innovations.

« *L'assurance d'un avenir radieux* », « *le réveil du géant* », ces slogans légués par les cérémonies du cinquantenaire de l'indépendance congolaise préfigurent un nouvel état d'esprit. L'accord de coopération sino-congolais apparaît comme une solution satisfaisante à court terme. Mais à terme le défi est de rebâtir un véritable État. Une meilleure gouvernance, un État mieux géré restent une impérieuse nécessité et la condition d'un bon usage, d'une pérennisation de toutes les nouvelles réalisations – routes, chemins de fer, hôpitaux et écoles – prévues dans les contrats. Et si le sixième chantier de la RD était celui de la reconstruction d'un nouvel imaginaire ?

Bibliographie

- Borzini E (2010), « David devient Goliath. Évolution des relations économiques sino-africaines », *Cartografare il presente*, 21 juillet.
- Bräutigam D. (2010), « China in Africa: Think again », *European Financial Review*, 16 août.
- Bräutigam D. (2010), « China and the African "land grab": The DRC Oil Palm Deal », 15 mars, www.chinaafricarealstory.com.
- Briseau G. (2010), « Le géant chinois, cet angoissé », *Libération*, 12 mars (critique de l'ouvrage d'Erik Izraelewicz, *L'arrogance chinoise*, Grasset).
- Entreprendre* (2010), entretien de l'ambassadeur Wu Zexian, Kinshasa, 10 novembre. FAO, www.fao.org.
- French H. W. (2010), « The next empire », *The Atlantic*, mai.
- Hugon P. (2006), *Géopolitique de l'Afrique*, Armand Colin.
- Hugon P. (2010), « Le partenariat avec la Chine: Effets de *dutch disease* ou effets d'innovations en Afrique ? », lead.univ-tln.fr/fichiers/Caire2010.
- Jansson J. (2010), « DRC: Chinese investment in Katanga », *Pambazuka News*, 1^{er} avril.
- Kä Mana (2009), « Chine: les enjeux d'une coopération », *Le Potentiel*, novembre.

- Malemba N'Sakila G. (2008), *The Chinese Presence in Lubumbashi, DRC*, *The China Monitor*, Centre for Chinese Studies, University of Stellenbosch, octobre.
- Mbaye S. (2010), « Chine-Afrique : une invasion programmée », *Le Monde*, 3 décembre.
- Vircoulon T. (2010), *Stratégies chinoises de survie à Kinshasa*, Actes du colloque du cinquantenaire, Pole Institute.